

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 18 juin 2019, à 18h30, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Raphaël Ciccariello, maire suppléant, Benoit Thibeault, conseiller, Pierrette Charette, conseillère, Brigitte Chagnon, conseillère.

EST ABSENT : Pierre Rubaschkin, conseiller.

EST AUSSI PRÉSENT : Jacques Brisebois, directeur général.

2019.06.105

OUVERTURE ET AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 18h32.

CONSIDÉRANT l'absence de Pierre Rubaschkin, conseiller;

CONSIDÉRANT QU'il sera présent qu'à partir 19h00 suite à un contretemps;

Il est proposé par Christian Bélisle
Et appuyé par Pierrette Charette

D'AJOURNER la séance extraordinaire jusqu'à 19h00.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, monsieur le conseiller Pierre Rubaschkin se joint à l'assemblée, la séance extraordinaire est ouverte à 19h00.

2019.06.106

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Période de questions.
4. Résolution – Désignation de la personne élue responsable du dossier des aînés.
5. Résolution – Autoriser la demande de soutien à la démarche municipalité amie des aînés auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et mandater madame Caroline Dupuis, chargée de projet, comme représentante de la Municipalité pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes conjointement avec la mairesse, madame Céline Beauregard, suite à l'approbation d'une telle aide financière.
6. Résolution – Résolution – Mandater le directeur général ou le directeur général adjoint à déposer une demande d'aide financière dans le *Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés* (PNHA) et l'autoriser à signer conjointement avec la

mairesse, madame Céline Beauregard, la convention d'aide financière suivant l'approbation d'une telle aide financière.

7. Appui à la demande d'aide financière du Club de l'âge d'or *Les Joyeux Aînés Macaziens* dans le cadre du programme *Québec amie des aînés (QADA)*.
8. Résolution – Demande d'aide financière dans le cadre du programme PPA-CE.
9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé Pierrette Charette
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.107

RÉSOLUTION – DÉSIGNATION DES PERSONNES ÉLUES RESPONSABLES DU DOSSIER DES AÎNÉS.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accorde beaucoup d'importance aux aînés de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite s'assurer d'une communication permanente et efficiente entre le club les Joyeux aînés macaziens tant de la part des élus que de l'administration;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal convient de nommer une conseillère et un conseiller responsables des aînés;

Il est proposé par Pierre Rubaschkin
Et résolu à l'unanimité

QUE la conseillère, Pierrette Charette, et que le conseiller Christian Bélisle, soient désignés les élus responsables du dossier des aînés.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.108

RÉSOLUTION – AUTORISER LA DEMANDE DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC ET MANDATER MADAME CAROLINE DUPUIS, CHARGÉE DE PROJET, COMME REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE SUIVI DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AINSI QUE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ET DE LA REDDITION DE COMPTE CONJOINTEMENT AVEC LA MAIRESSE, MADAME CÉLINE BEAUREGARD, SUITE À L'APPROBATION D'UNE TELLE AIDE FINANCIÈRE.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du volet 1 : Soutien à la réalisation d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aînés;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande consiste en la réalisation d'une démarche municipalité amie des aînés pour la mise sur pied d'un comité de pilotage, l'embauche d'un chargé de projet externe, l'élaboration d'un diagnostic du milieu, incluant la consultation des aînés, l'élaboration d'une politique amie des aînés et d'un plan d'action.

Il est proposé par Pierrette Charette
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise la demande de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;

DE mandater madame Caroline Dupuis, chargée de projet afin de représenter la Municipalité quant au suivi de la demande, de l'autoriser à signer avec la mairesse, madame Céline Beauregard, la convention d'aide financière pour la Municipalité ainsi que la reddition de compte suite à l'acceptation de telle aide financière.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.109

RÉSOLUTION – MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (PNHA) ET L'AUTORISER À SIGNER CONJOINTEMENT AVEC LA MAIRESSE, MADAME CÉLINE BEAUREGARD, LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE SUIVANT L'APPROBATION D'UNE TELLE AIDE.

CONDIDÉRANT QUE la municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* (PNHA) auprès du gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT QUE cette aide financière permettra de supporter certains équipements nécessaires à la réalisation de nouvelles activités en lien avec la santé physique et mentale des aînés;

Il est proposé par Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

DE mandater le directeur général ou le directeur général adjoint à déposer une demande d'aide dans le *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* (PNHA) et l'autoriser à signer conjointement avec la mairesse, madame Céline Beauregard, la convention d'aide financière suivant l'approbation d'une telle aide financière.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.110

RÉSOLUTION – APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR LES JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC AMIE DES AÎNÉS (QADA).

CONSIDÉRANT QUE le Club des Joyeux aînés macaziens souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme Québec Amie des Aînés* (QADA) afin d'engager une ressource humaine dédiée spécifiquement pour les accompagner dans une démarche visant à élargir les activités actuellement offertes et ainsi rejoindre davantage d'aînés et leur procurer diverses activités en vue d'améliorer leur bien-être et leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs visés vont dans le même sens que la politique Municipalité Amie des Aînés déjà adoptée par la Municipalité de La Macaza et que la Municipalité se réjouit de cette démarche qui pourrait compter sur un accompagnement soutenu et actif par l'engagement d'une personne pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans;

Il est proposé par Pierrette Charette
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité fasse connaître par cette résolution et une lettre signée par la mairesse son appui à cette demande et à la démarche proposée.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.111

RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PPA-CE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà fait valoir auprès de la députée de Labelle, madame Chantal Jeannotte, son intérêt de recevoir une somme de son budget discrétionnaire dans le cadre du programme PPA-CE pour les chemins municipaux pour une somme de 18 000\$;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention sera dépensée sur le chemin du Pont-Couvert;

Il est proposé par Christian Bélisle
Et résolu à l'unanimité

QU'une demande d'aide financière sera déposée dans le cadre du programme PPA-CE par le directeur général.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.112

RÉSOLUTION – AUTORISER SYLVIO CHÉNIER À REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA À LA SAAQ ET À ÊTRE SIGNATAIRE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Macaza doit être représentée auprès de la *Société de l'assurance automobile du Québec*;

Il est proposé par Raphaël Ciccariello
Et résolu à l'unanimité

QUE monsieur Sylvio Chénier soit autorisé à représenter la municipalité de La Macaza auprès de la *Société de l'assurance automobile du Québec* (SAAQ) et à être un signataire tout comme le directeur général.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2019.06.113 **RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 19h08.

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Céline Beauregard

Jacques Brisebois